

Compte-rendu du conseil académique,
le 20/06/2014 au CREPS d'Antibes

Elections professionnelles

CTA : A l'issue des différentes réunions préparatoires avec les différentes organisations syndicales il a été décidé que le SNEP-FSU aurait toujours trois noms sur la liste au comité technique académique (CTA) aux mêmes positions que lors des précédentes élections. Nous avons donc décidé pour un fonctionnement efficace et une représentativité équilibrée : Florent PONS en 3^{ème}, Cathy BOISSIN en 13^{ème}, Phiou ROGGERONE en 20^{ème}.

CAPA : Au niveau des commissions paritaires académiques (CAPA), le ministère a confirmé sa décision d'augmenter le nombre de sièges en passant à 9 au lieu de 7 comme précédemment. Nous devons donc établir les listes de la manière suivante : 7 professeurs EPS (PEPS) ou chargés d'enseignement (CE) classe normale + 2 PEPS ou CE hors-classe ou classe exceptionnelle en titulaires et la même répartition pour les suppléants. A l'heure actuelle, la liste n'est ni complète ni définitive et les commissaires paritaires devront faire une proposition d'ordre des noms sur cette même liste. Pour le corps des agrégés, une liste commune a été constituée avec le SNES, les agrégés EPS votant avec l'ensemble des agrégés des autres disciplines. 2 représentants SNEP y apparaîtront.

Bilan du mouvement

Voir l'article des commissaires paritaires sur le site.

En résumé : 79 mutations ont été prononcées, dont 40 ont été améliorées sur proposition du SNEP. 3% de collègues demandeurs (en dehors de ceux n'ayant obtenu aucune mutation) n'ont pas eu des vœux satisfaisants et 12 collègues ont été traités en extension. 4 postes bloqués pour les stagiaires à 17+3h ont pu être réinjectés dans le mouvement sur 5 demandés et cela avant la tenue de la commission. Grâce aux différentes interventions, la plupart des améliorations du mouvement proposées par les commissaires paritaires, dans le respect des barèmes, a été retenue par l'administration. Les seules propositions écartées sont celles qui concernaient les zones de remplacement : les calibrages des ZR n'ont une fois de plus pas été donnés et pour la première fois des collègues traités en extension ont été affectés sur des ZR du var !

Rencontre avec les IPR

TZR : Nous avons résumé les différentes demandes faites par les TZR lors de la journée de stage effectuée au mois de novembre : conditions d'affectations, conditions de travail et d'accueil dans les établissements, inspections, AS. Il nous a été confirmé qu'une attention particulière était portée afin que les TZR puissent être inspectés avec régularité et que leur fonction spécifique était prise en compte. Pour les forfaits AS, à chaque dysfonctionnement, les collègues et nous-mêmes devons saisir les inspectrices.

Coordination EPS : nous avons rappelé les différences de gestion des 2 départements et les conséquences néfastes pour les collègues de l'invention du DASEN 06 de supprimer la 2^{ème} heure de coordination dans les établissements de 4 profs + BMP ou HSA inférieurs à 10heures.

AS : les problèmes de fonctionnement de l'UNSS régionale, la suppression de la dotation pour la coordination des districts UNSS dans le 06.

Stagiaires : l'augmentation du recrutement d'enseignants EPS est une victoire, mais la quantité importante de stagiaires accueillis dans notre académie et leur affectation sur des postes ou BMP (postes berceau bloqués parfois pendant plusieurs années) et non sur des décharges de service des tuteurs posent problème à différents niveaux : blocage du mouvement pour les titulaires, quantité de travail et difficultés de suivi pour les tuteurs, complexité d'accueil dans les établissements, ...

Décharges de service

L'académie de Nice a 20 heures de décharge. Il a été décidé en commun de les répartir de la manière suivante : 9h pour la gestion académique réparties entre les co-secrétaires académiques, 4h pour la gestion départementale 83, 4h pour la gestion départementale 06, 3h pour la coordination des commissaires paritaires et la gestion du site académique.

A cela s'ajoute les éventuelles décharges liées à l'investissement de certains d'entre nous au fonctionnement de la FSU ainsi que les décharges fonctionnelles liées aux CHSCT (commission hygiène et sécurité et conditions de travail). A ce titre 4h sont attribuées par le rectorat de Nice à nos 3 représentants afin qu'ils puissent être libérés de cours une journée comme le prévoient les textes ministériels.

CHSCT et commission de réforme

Martine BERENGUER et Djé PERMINGEAT siègent comme titulaires au CHSCTA, Pascale PREVIT en suppléante. Pascale PREVIT siège en titulaire au CHSCTD 06, Martine BERENGUER en suppléante, Djé PERMINGEAT est secrétaire du CHSCTD 83.

Commission de réforme 06 : Muriel BISACCIONI ; 83 : Corinne BERGONT, Michèle ASTESANA

Conseil régional de l'UNSS

Les CR précédents ont été réécrits et signés. Il y a eu un débat et une relecture du décret. Le maintien du coût de la licence a été confirmé.

Les IPR ont rappelé les règles quant à la présidence de l'AS, le rôle et les compétences des chefs d'établissement, l'importance d'un bilan annuel, la place d'un projet académique, l'importance d'un bilan annuel, la préparation nécessaire à la journée du sport scolaire qui se tiendra le 17/09.

Le SNEP et les élus des AS se sont positionnés : pour l'établissement annuel d'un bilan quantitatif et surtout qualitatif, pour une meilleure information quant à l'aide aux AS en difficulté financière et un retour à la possibilité de prendre des licences à l'unité, pour un accompagnement des AS en difficulté au niveau de leur développement, pour l'établissement d'un projet académique qui soit organisateur (l'aspect comptable et statistique devant être modéré), la nécessité de la libération du mercredi après-midi dans TOUS les établissements, l'arrêt de l'ingérence du politique dans les organisations de journées promotionnelles.

Syndicalisation

293 syndiqués en cette fin d'année (167 sur 06, 126 sur 83), +20 par rapport à 2013, une moyenne de 23,63%. 44 non à jour (collègues syndiqués l'an passé).

Prévision de stages

Stagiaires : entrée dans le métier, muts inter, muts intra

Stages académiques ou départementaux : sécurité-responsabilité, CHSCT

Stages départementaux : péda type le stage natation fait sur le var, agir dans l'établissement

Stage national : commissaires paritaires

Echange avec le groupe retraités

Il a été rappelé l'importance de conserver un lien actifs-retraités, l'intérêt de la poursuite de l'activité syndicale des retraités, l'importance de proposer dans le bulletin des articles spécifiques sur la question des retraites. Au niveau national, les retraités représentent 10% des syndiqués au SNEP.

S'en sont suivis des échanges relatifs à l'évolution du métier de prof d'EPS, à l'évolution de notre syndicalisme et aux difficultés rencontrées dans le contexte d'une politique managériale.

Secrétaire de séance : Carline Héraud